

Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation

Session du 10 janvier 2020

# L'agriculture en 2019

## Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2019

Données arrêtées le 15 novembre 2019



Direction des statistiques d'entreprises / Division industrie et agriculture

Rédacteurs du rapport : Xavier Guillet, Philippe Lauraire et Sabine Aufrant



## SOMMAIRE

Introduction	4
Les faits marquants pour l'agriculture en 2019	5
La production de la branche agricole	6
La valeur ajoutée de la branche agricole	16
Les résultats de la branche agricole	22
Annexes	
Le compte prévisionnel 2019	26
Les graphiques sur longue période	31
Graphiques conjoncturels	34
Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole	36
Liens vers internet	38

## Introduction

**Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique »**, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), est établi par l'INSEE selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 36).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

**Le compte spécifique de l'agriculture** s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte **prévisionnel** de l'agriculture pour 2019 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 15 novembre 2019.

*Ce rapport et la rétrospective 1959-2019 des comptes sont disponibles sur le site :*  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288072?sommaire=3288090>

## Faits marquants pour l'agriculture en 2019

En 2019, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits baisse (- 2,0 %) après deux années de croissance dynamique (+ 3,8 % en 2017, + 5,7 % en 2018).

La valeur de la **production végétale** diminue de 4,8 %, du fait de la contraction des volumes et des prix. La production de vin se replie très nettement en volume (- 13,7 %) en 2019, après son fort rebond en volume l'année précédente (+ 28,7 %). La production de céréales rebondit fortement (+ 13,6 % en volume après - 8,4 %) tandis que leur prix baisse (- 11,4 %, après + 13,2 % en 2018). Le prix des oléagineux rebondit (+ 5 % après - 1,0 %) et celui des autres productions évolue peu.

En revanche, la valeur de la **production animale** augmente (+ 2,4 % après - 0,9 %), sous l'effet de la hausse des prix qui compense le repli modéré des volumes. L'augmentation des prix est essentiellement due aux porcins : leur prix se redresse fortement de 18,1 % après s'être replié en 2018 (- 11,9 %), du fait de la demande chinoise.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmentent modérément en valeur (+ 0,7 % après + 2,1 % en 2018) ; l'augmentation contenue des prix excède la baisse des volumes. Les prix des engrais et amendements accélèrent nettement (+ 9,4 % après + 0,2 %). Ceux de l'énergie et des lubrifiants baissent légèrement en 2019, après avoir augmenté en 2018 sous l'effet de la hausse des prix des carburants fossiles. La consommation d'engrais et d'amendements baisse fortement en volume (-15,3 %), ceux des autres intrants évoluant peu.

En 2019, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole diminue (- 5,6 %), du fait de la baisse de la production au prix de base - c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits - (- 1,9 %), et dans une moindre mesure de l'augmentation modérée des consommations intermédiaires.

En 2019, les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à 7,9 milliards d'euros, en baisse de 62 millions par rapport à 2018 sous l'effet différé de la baisse du taux du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) entre 2017 et 2018.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** baisserait de 4,9 % en 2019. Le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif diminuerait de 4,5 %. En termes réels, elle se replierait de 5,9 %, après une hausse de 7,0 % en 2018.

**Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée**

		Valeur (en milliards d'euros)	Évolution (en %)		
			Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	(a)	<b>74,9</b>	<b>-1,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>-2,0</b>
<b>Produits végétaux</b>		<b>43,7</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,8</b>	<b>-4,8</b>
Céréales		10,2	+13,6	-11,4	+0,6
Oléagineux, protéagineux		2,0	-19,2	+4,1	-15,9
Autres plantes industrielles <sup>1</sup>		1,5	-1,9	-0,2	-2,1
Fourrages		5,0	-4,1	-0,5	-4,6
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		9,6	+2,2	-0,3	+1,9
Fruits		3,2	+5,5	+0,8	+6,3
Vins		12,4	-13,7	-0,0	-13,7
<b>Produits animaux</b>		<b>26,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>+3,3</b>	<b>+2,4</b>
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		11,0	-0,9	+3,8	+2,9
Volailles, œufs		4,7	-3,2	+1,9	-1,3
Lait et autres produits de l'élevage		10,5	+0,1	+3,5	+3,5
<b>Services<sup>2</sup></b>		<b>4,9</b>	<b>+0,0</b>	<b>+1,5</b>	<b>+1,5</b>
<b>Subventions sur les produits</b>	(b)	<b>1,1</b>	<b>+0,4</b>	<b>-0,0</b>	<b>+0,3</b>
<b>Production au prix de base<sup>3</sup></b>	(c) = (a) + (b)	<b>76,0</b>	<b>-1,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>-1,9</b>
<b>Consommations intermédiaires, dont :</b>	(d)	<b>44,8</b>	<b>-1,5</b>	<b>+2,2</b>	<b>+0,7</b>
<i>achats</i>		37,9	-1,8	+1,8	+0,0
<b>Valeur ajoutée brute</b>	(e) = (c) - (d)	<b>31,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>-4,0</b>	<b>-5,6</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

# La production de la branche agricole

## 1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeur 2019, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	<b>74,9</b>	<b>- 1,5</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 2,0</b>
dont : productions végétales	43,7	- 2,0	- 2,8	- 4,8
productions animales	26,3	- 0,9	+ 3,3	+ 2,4

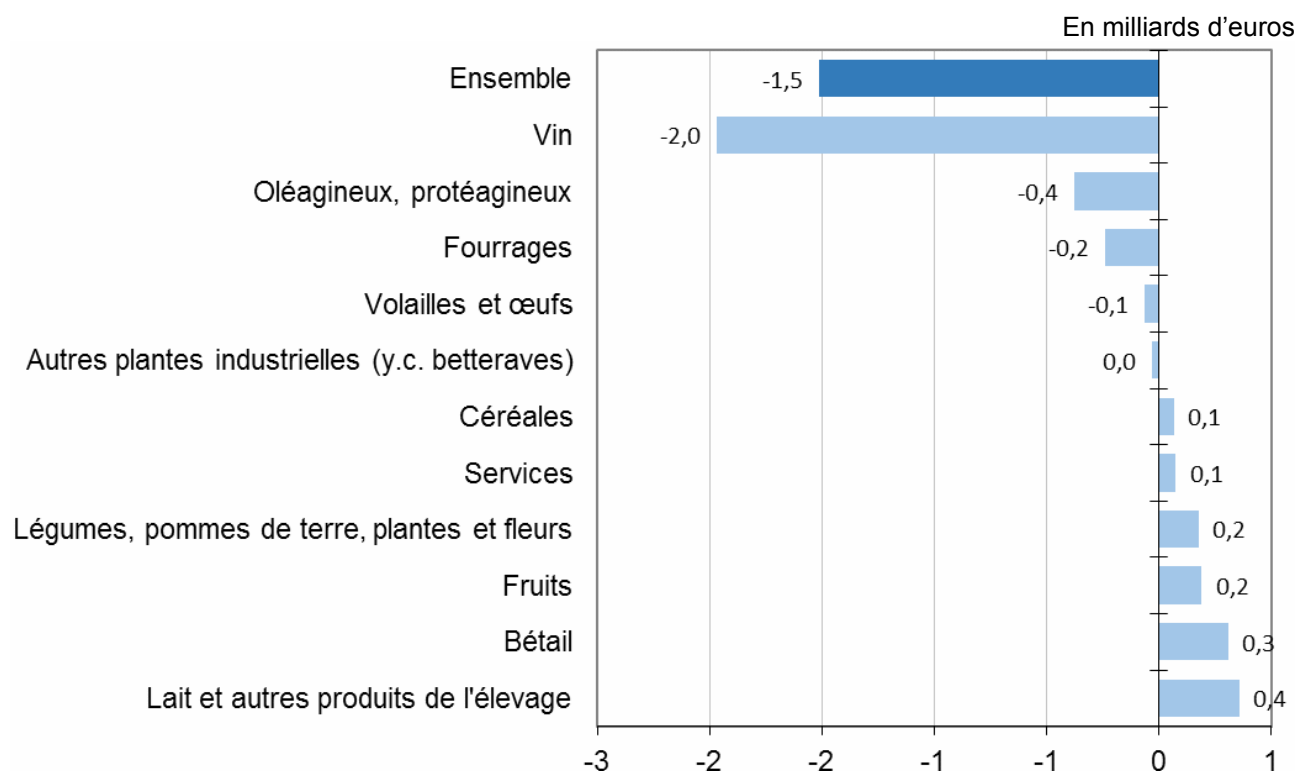
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Le **volume** de la production agricole se replie en 2019 (- 1,5 %). Les productions végétales baissent à nouveau en volume. Cette évolution s'explique en grande partie par le repli de la production de vin après la récolte exceptionnelle de l'année précédente. Les productions animales décroissent légèrement du fait de celle du bétail.

Globalement, le **prix** hors subventions fléchit un peu. Il baisse à nouveau pour les productions végétales, pénalisé par le recul des céréales. En revanche, celui des productions animales se redresse nettement, notamment grâce au fort rebond du prix des porcins.

Au total, la **valeur** de la production hors subventions recule (- 2,0 %) après deux années de hausse dynamique (+ 5,7 % en 2018, + 3,8 % en 2017).

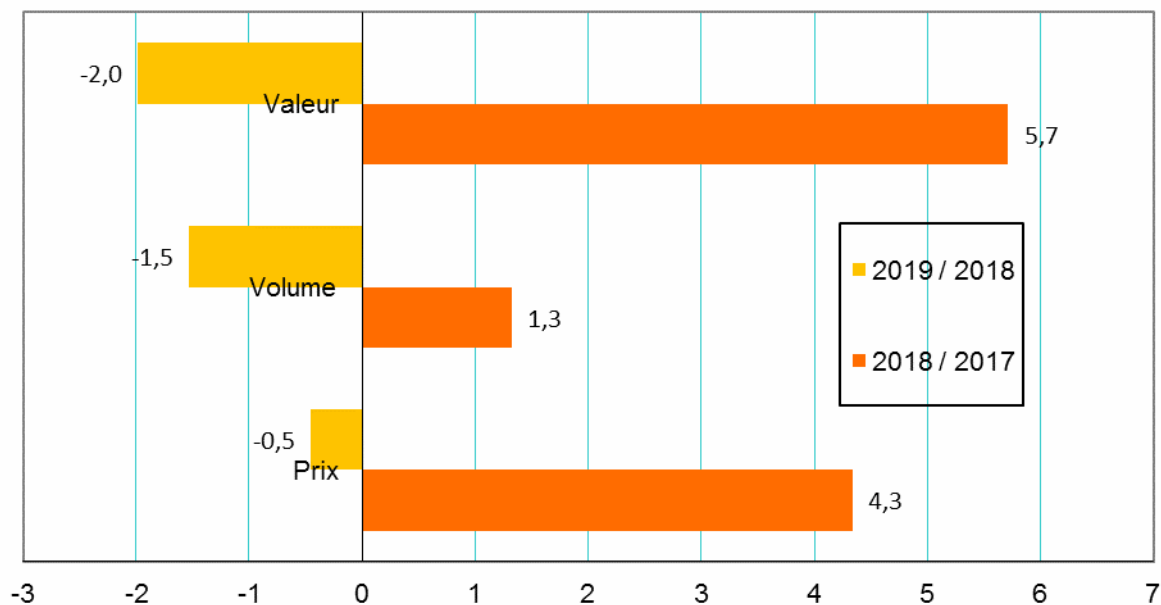
Graphique 1 : Variation de la production agricole hors subventions 2019/2018



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Graphique 2 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2018 et 2019**

En %

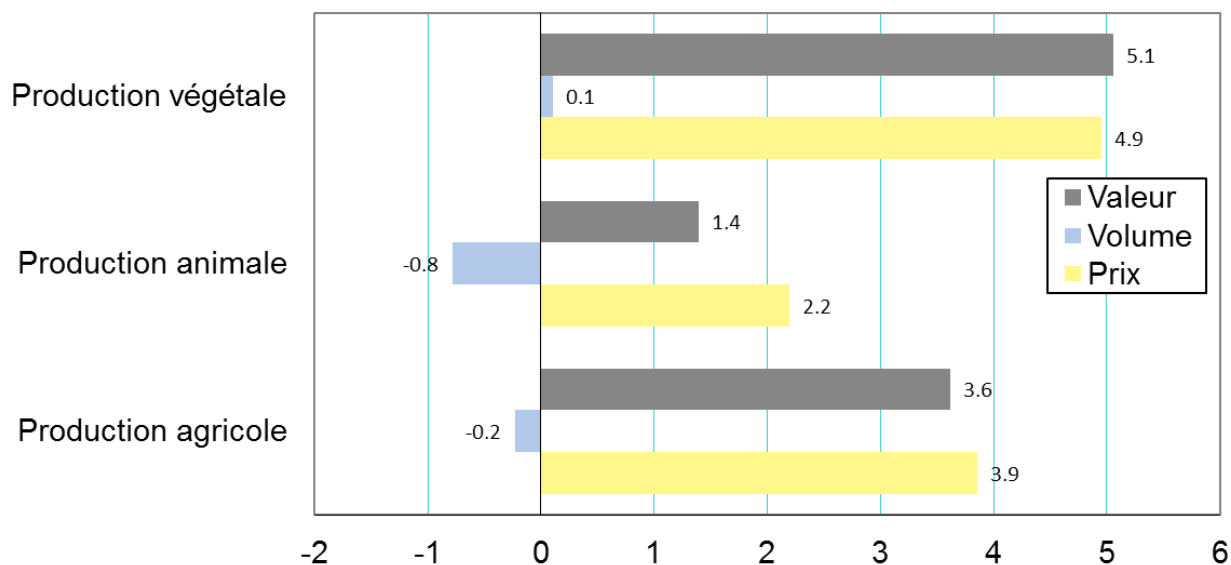


Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Lecture : en 2019, la valeur de la production agricole hors subventions baisse de 2 % par rapport à 2018.

**Graphique 3 : Évolution de la production hors subventions entre 2017 et 2019, en valeur, en volume et en prix**

En %



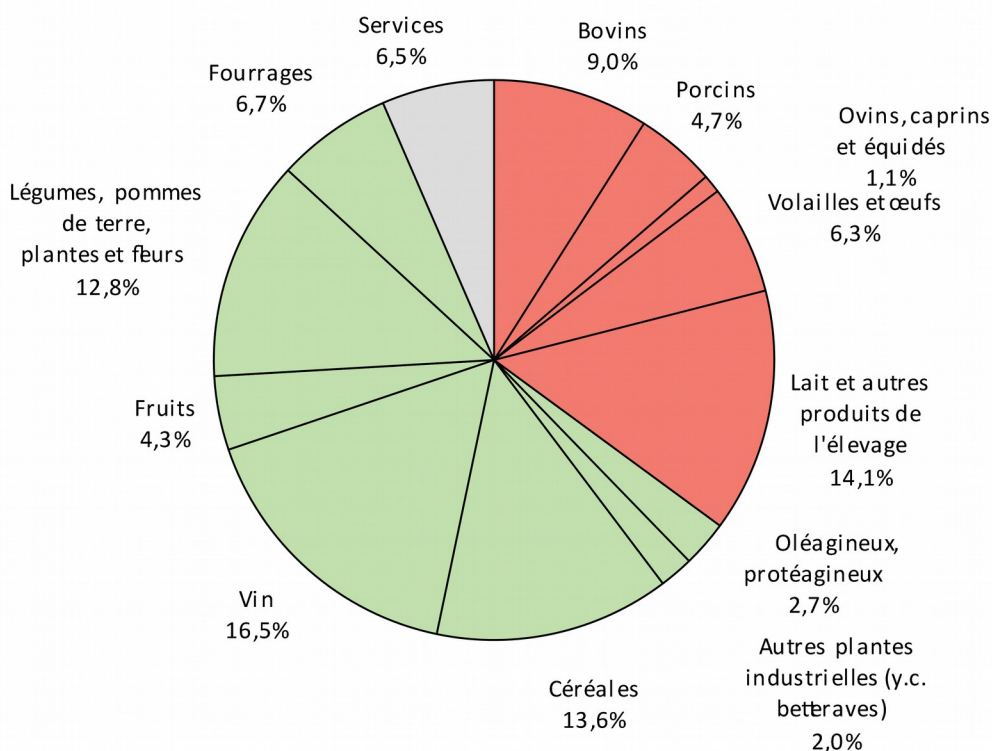
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2017 à 2019 (hors subventions, en %)**

	2017	2018	2019
Céréales	13,5	13,2	13,6
Oléagineux, protéagineux	3,7	3,1	2,7
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,4	2,0	2,0
Fourrages	7,2	6,8	6,7
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	11,4	12,3	12,8
Fruits	4,1	3,9	4,3
Vin	15,3	18,8	16,5
Bovins	9,7	9,1	9,0
Porcins	4,5	3,8	4,7
Ovins, caprins et équidés	1,1	1,0	1,1
Volailles et œufs	6,6	6,3	6,3
Lait et autres produits de l'élevage	13,9	13,3	14,1
Services	6,5	6,3	6,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Graphique 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole en 2019 (hors subventions)**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019



## 2 Détails par produits

### 2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions des céréales en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>		<b>+ 13,6</b>	<b>- 11,4</b>	<b>+ 0,6</b>
dont : Blé tendre	(55,8 %)*	+ 16,0	- 13,5	<b>+ 0,3</b>
Maïs	(19,8 %)*	+ 0,5	- 5,4	- 4,9
Orge	(18,3 %)*	+ 23,0	- 14,6	+ 5,0

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2018.

En 2019, la valeur de la production de **céréales** augmente pour la troisième année consécutive (+ 0,6 %), en net ralentissement cependant par rapport à l'année précédente (+ 3,7 %), sous l'effet du rebond des volumes (+ 13,6 %), tandis que les prix chutent (- 11,4 %).

**En volume**, la production de **l'ensemble des céréales** se redresse nettement (+ 13,6 %). Elle croît de 16,0 % pour le **blé tendre**. La récolte d'**orge** augmente de 23,0 %, grâce à l'augmentation des surfaces et des rendements. En revanche le **maïs** est quasi stable en volume (+ 0,5 %), l'augmentation des surfaces compensant la baisse des rendements causée par la sécheresse.

Le **prix** de la production baisse fortement (- 11,4 % après + 13,2 % en 2018). En 2019, la récolte mondiale de **blé tendre** serait abondante et pèserait sur les prix nationaux qui se replieraient (- 13,5 %). Cependant, la demande adressée à la France devrait être dynamique du fait d'une part des incertitudes concernant les semis aux États-Unis, et d'autre part des exportations déjà importantes de la Russie et de l'Ukraine. Les prix du **maïs** fléchissent nettement (- 5,4 %) en lien avec les cours mondiaux : l'épidémie de peste porcine africaine en Asie affecte le niveau de la demande en réduisant les besoins en alimentation animale. La baisse des prix de **l'orge** (- 14,6 %) est liée à l'évolution des cours mondiaux, du fait d'une offre mondiale accrue alors que la demande chinoise diminue.

## 2.2 Les plantes industrielles<sup>1</sup>

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2019 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>	<b>- 12,5</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>- 10,6</b>
dont : Oléagineux (57,5 %)*	- 21,7	+ 5,0	- 17,8
Protéagineux (3,8 %)*	+ 18,1	- 4,6	+ 12,7
Betteraves industrielles (19,5 %)*	- 6,9	0,0	- 6,9

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2018.

La valeur de la production d'**oléagineux** continue à nettement décroître en 2019 (- 17,8 % après - 10,9 % en 2018) du fait du recul des volumes (- 21,7 %) que le rebond des prix ne compense pas (+ 5,0 %). La récolte de **colza** baisse en volume (- 29,0 %) pour la deuxième année consécutive, pénalisée par la baisse des surfaces suite à des semis difficiles. En revanche, la récolte de **tournesol** rebondit (+ 4,9 %), grâce à l'accroissement des surfaces.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** recule pour la deuxième année consécutive (- 6,9 % après - 24,3 % en 2018). Les volumes baissent de nouveau (- 6,9 % après - 11,0 %) en lien avec le recul des surfaces. Les prix sont stables après deux années de baisse (0,0 % après - 15,0 % en 2018 et - 3,7 % en 2017).

La valeur de la production de **protéagineux** se redresse nettement (+ 12,7 % après - 22,7 % en 2018) sous l'effet de la forte hausse des volumes (+ 18,1 %) du fait de l'augmentation conjointe des surfaces et des rendements. En revanche, le prix des protéagineux recule après avoir augmenté en 2018 (- 4,6 %, après + 2,1 %).

---

<sup>1</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les « autres plantes industrielles » ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

## 2.3 Les fruits et légumes

Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et de légumes en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>		<b>+ 3,9</b>	<b>- 0,1</b>	<b>+ 3,8</b>
dont : Fruits	(31,4 %)*	+ 5,5	+ 0,8	+ 6,3
Légumes	(32,2 %)*	- 1,2	+ 5,1	+ 3,8
Pommes de terre	(36,4 %)*	+ 7,0	- 5,0	+ 1,7

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2018.

La valeur de la production de **fruits** augmente en 2019 du fait du net accroissement des volumes (+ 5,5 %) alors que les prix croissent modérément (+ 0,8 %). La hausse de la production en volume concerne les **abricots** (+ 28,9 %), les **fraises** (+ 14,4 %) et les **cerises** (+ 10,9 %). Ces espèces ont en effet bénéficié d'une floraison abondante, grâce à des conditions météorologiques favorables lors du printemps. En revanche, la production de **melons** recule en volume (- 9,1 %). Dans leur ensemble, les prix des fruits augmentent un peu, la hausse de celui des **pommes** (+ 7,7 %) et des **cerises** (+ 18,2 %) qui ont bénéficié d'une demande soutenue étant pratiquement compensée par la baisse des prix des abricots (- 11,3 %) et des **prunes** (- 15,9 %).

La valeur de la production de **légumes** continue d'augmenter (+ 3,8 %) du fait de la hausse des prix (+ 5,1 %) malgré la baisse des volumes (- 1,2 %). Les canicules estivales ont affecté les récoltes de **salades** et de **choux-fleurs**. Les plus fortes hausses de prix sont enregistrées pour les **tomates** et les **courgettes** alors que les prix des **carottes** diminuent.

La valeur de la production de **pommes de terre** continue de croître (+ 1,7 %), à un rythme ralenti cependant (+ 39,8 % en 2018). Les volumes rebondissent (+ 7,0 %, après - 8,6 % en 2018) du fait de l'augmentation des surfaces et des rendements. Les prix baissent en 2019 (- 5 %) après la nette augmentation en 2018 (+ 52,9 %), soutenus cependant par la demande de l'industrie agroalimentaire.

## 2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>	<b>(100 %)*</b>	<b>- 13,7</b>	<b>0,0</b>	<b>- 13,7</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(78,6 %)</b>	<b>- 13,1</b>	<b>- 0,8</b>	<b>- 13,8</b>
vins de champagne**	(21,7 %)	- 13,7	+ 2,5	- 11,6
autres vins d'appellation	(56,9 %)	- 12,9	- 2,0	- 14,6
<b>Autres vins</b>	<b>(20,1 %)</b>	<b>- 16,0</b>	<b>+ 2,9</b>	<b>- 13,6</b>
vins pour eaux de vie AOC	(10,3 %)	- 20,1	+ 4,1	- 16,8
autres vins de distillation	(0,2 %)	- 20,0	0,0	- 20,0
vins de table et de pays	(10,9 %)	- 12,1	+ 2,0	- 10,3

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2018.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

En 2019, la **valeur** de la production de vin se replie fortement (- 13,7 % après + 28,7 %), du fait du recul des volumes (- 13,7 %). En revanche les prix sont stables.

Le **volume** global de la production décroît fortement après les récoltes exceptionnelles de 2018. Cette baisse touche tous les types de vin. Les conditions climatiques défavorables et le déficit d'eau des sols ont conduit à une récolte parmi les plus faibles de ces cinq dernières années.

Les **prix** de la production de vin sont stables du fait de disponibilités consécutives à la récolte abondante de l'année précédente. Les vins pour eaux de vie AOC bénéficient de la demande asiatique.

## 2.5 Le bétail

**Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2019 (évolution en %)**

		<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>		<b>- 0,9</b>	<b>+ 3,8</b>	<b>+ 2,9</b>
dont :				
Gros bovins	(53,8 %)*	- 2,1	- 0,3	- 2,4
Veaux	(11,4 %)*	- 1,3	- 8,0	- 9,2
Porcins	(27,3 %)*	+ 1,2	+ 18,1	+ 19,5
Ovins et caprins	(6,9 %)*	+ 0,8	- 2,6	- 1,8

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2018. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** rebondit en 2019 (+ 2,9 %). Les volumes baissent légèrement (- 0,9 %) mais les prix sont à nouveau en hausse (+ 3,8 %), tirés par les porcins.

La production de **gros bovins** diminue en valeur pour la quatrième année consécutive (- 2,4 %). Les volumes diminuent (- 2,1 %), les prix varient à peine (- 0,3 %).

La valeur de la production de **veaux** (- 9,2 %) diminue en raison du repli des prix (- 8,0 %) et dans une moindre mesure, de celui des volumes (- 1,3 %).

La production de **porcins** rebondit vivement en valeur (+ 19,5 %) sous l'effet principalement des prix (+ 18,1 %) bénéficiant de la conjoncture mondiale. En effet, l'épizootie de peste porcine africaine (PPA) qui sévit en Asie a provoqué une pénurie de viande de porc en Chine. La demande chinoise devient à nouveau dynamique après s'être contractée les deux années précédentes. Les volumes continuent d'augmenter légèrement (+ 1,2 % après + 1,1 %).

La production d'**ovins et de caprins** fléchit (- 1,8 %) en valeur. Les volumes augmentent à peine (+ 0,8 %) alors que les prix reculent (- 2,6 %).

## 2.6 Les produits avicoles

**Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2019 (évolution en %)**

		<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>		<b>- 3,2</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>- 1,3</b>
dont : Volailles	(68,2 %)*	- 2,2	+ 3,5	+ 1,2
Œufs	(31,8 %)*	- 5,3	- 1,6	- 6,8

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2018.

La production de **volailles** ralentit en valeur (+ 1,2 % après + 3,8 %). Le volume diminue (- 2,2 %) du fait du recul des exportations. En revanche, le prix se redresse (+ 3,5 %).

La production d'**œufs** continue de baisser en valeur (- 6,8 %). Les volumes se replient de nouveau (- 5,3 %), de même que les prix (- 1,6 %).

## 2.7 Les autres produits animaux

**Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2019 (évolution en %)**

		<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>		<b>+ 0,1</b>	<b>+ 3,5</b>	<b>+ 3,5</b>
dont :				
Lait et produits laitiers**	(93,4 %)*	- 0,7	+ 4,2	+ 3,5

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2018.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** croît (+ 3,5 %) de nouveau sous l'effet des prix. Le volume du **lait et des produits laitiers** baisse légèrement (- 0,7 %) alors que les prix accélèrent (+ 4,2 %). Ils sont soutenus par une demande mondiale toujours dynamique où l'Europe profite de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

### 3 Les subventions sur les produits

En 2019, le montant des subventions sur les produits est en légère hausse (+ 0,3 %) à 1,1 milliard d'euros.

**Tableau 11 : Subventions sur les produits\***, en millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019**
Subventions sur les produits végétaux	354,3	311,6	276,1	295,7	324,4	307,3	290,8	286,7	296,3
Subventions sur les produits animaux	787,3	757,2	776,5	793,7	870,5	870,3	868,7	828,6	822,8
<b>Total</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 068,8</b>	<b>1 052,6</b>	<b>1 089,4</b>	<b>1 194,9</b>	<b>1 177,6</b>	<b>1 159,5</b>	<b>1 115,3</b>	<b>1 119,1</b>

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

\*\* Estimation

### 4 La production de la branche agricole au prix de base

**Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base**

	Valeur 2019, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	74,9	- 1,5	- 0,5	- 2,0
Subventions sur les produits*	1,1	+ 0,4	0,0	+ 0,3
<b>Production au prix de base**</b>	<b>76,0</b>	<b>- 1,5</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 1,9</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

\* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

\*\*Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

# La valeur ajoutée de la branche agricole

## 1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires

	Valeur 2019 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Consommations intermédiaires* : total</b>	<b>44,8</b>	<b>- 1,5</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 0,7</b>
dont : aliments pour animaux intraconsommés	6,9	+ 0,6	+ 4,3	+ 4,9
aliments pour animaux achetés **	8,0	- 1,4	+ 3,5	+ 2,0
énergie et lubrifiants	4,1	- 0,3	- 0,7	- 1,0
engrais et amendements	3,3	- 15,3	+ 9,4	- 7,3
pesticides et produits agrochimiques	3,0	0,0	- 3,0	- 3,0
dépenses vétérinaires	1,4	0,0	+ 2,4	+ 2,4
Sous-total, hors aliments intraconsommés	37,9	- 1,8	+ 1,8	0,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

\* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

\*\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2019 les **consommations intermédiaires** de la branche agricole progresseraient légèrement de 0,7 % en valeur. Les volumes baissent pour la cinquième année consécutive mais la hausse des prix se poursuit (+ 2,2 %). La baisse des volumes est principalement due à la très nette diminution de la consommation d'engrais et d'amendements. L'augmentation du prix des achats s'explique principalement par la hausse des prix des engrais et amendements, ainsi que des aliments pour animaux achetés.

Les achats d'**aliments pour animaux** augmentent (+ 2,0 % en valeur) malgré la baisse des volumes de 1,4 %. Le recours aux aliments intraconsommés, produits directement dans les exploitations agricoles, rebondit légèrement en volume (+ 0,6 % après - 8,2 % en 2018). Les achats d'aliments composés pour l'allaitement (- 0,2 %), pour bovins (- 2,4 %), ovins (- 3,6 %), porcs (- 0,9 %), volailles (- 1,8 %) et lapins (- 7,2 %) diminuent, tandis que les consommations d'autres aliments composés pour animaux augmentent (+ 7,9 %). Les achats de tourteaux baissent également de 1,2 % en volume. Les aliments pour animaux s'achètent dans l'ensemble à un prix plus élevé (+ 3,5 %) qu'en 2018, exceptés les tourteaux (- 3,9 %).

Concernant les **dépenses vétérinaires**, les prix augmentent de 2,4 % en 2019.

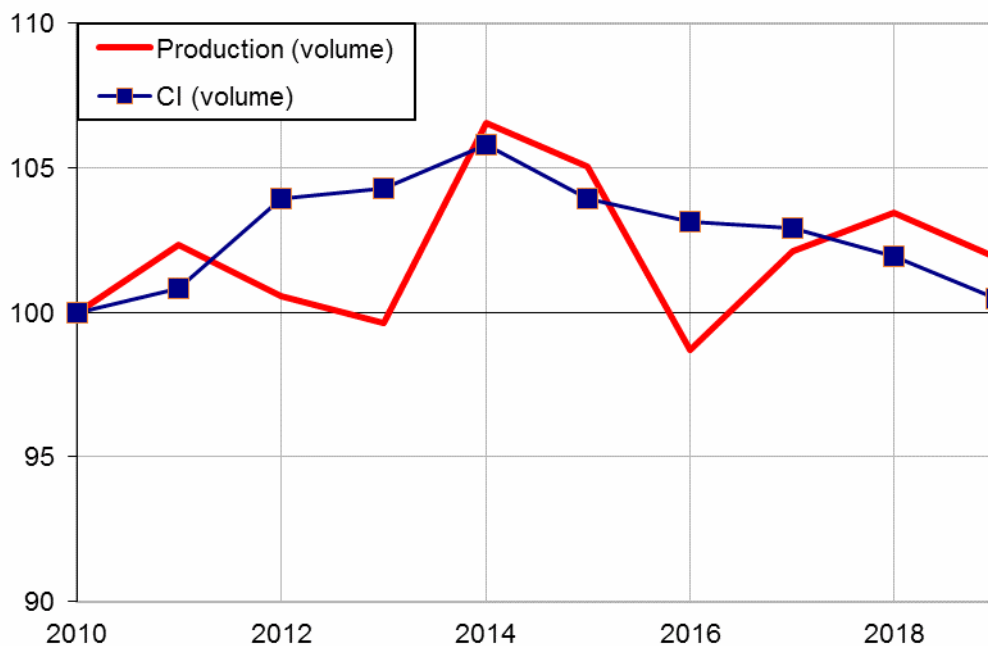
Du fait de la nette baisse en volume (- 15,3 %), les dépenses en **engrais et amendements** diminuent en valeur de 7,3 % malgré la hausse des prix (+ 9,4 %). Les mauvaises récoltes de l'année précédente et donc la moindre sollicitation des sols sont à l'origine d'une baisse des recours aux apports (- 15,3 % en volume). En particulier, les engrais composés reculent en volume de 15,4 % et les engrais simples azotés de 18,0 %. En revanche les prix de toutes les catégories d'engrais se redressent.

Les prix des **pesticides et produits agrochimiques** baissent globalement de 3,0 %. Les volumes consommés sont stables.



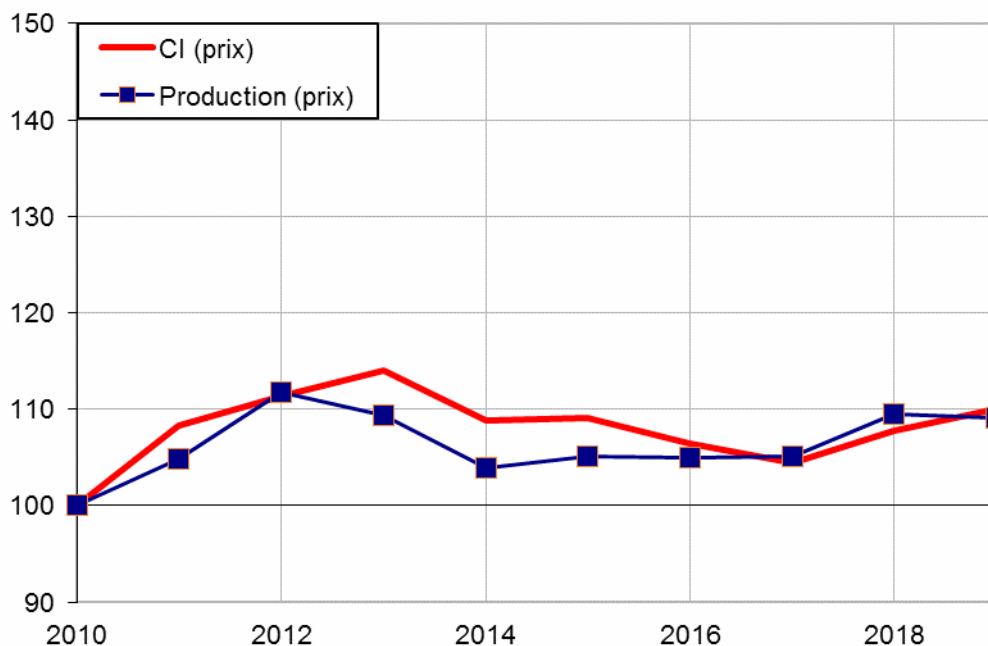
La **facture énergétique** se réduit modérément en 2019 (- 1,0 % après + 12,8 % en 2018), notamment du fait d'une baisse des prix (- 0,7 %, après + 13,2 %). Le prix du gazole non routier baisse de 2,5 %, celui du gaz naturel de 6,5 % et celui des lubrifiants de 1,0 %. En revanche, le prix de l'électricité croît de 3,9 % tandis que ceux du GPL (+ 0,3 %) et du gazole routier (+ 0,0 %) sont stables ou quasiment.

**Graphique 5 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Graphique 6 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

## 2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

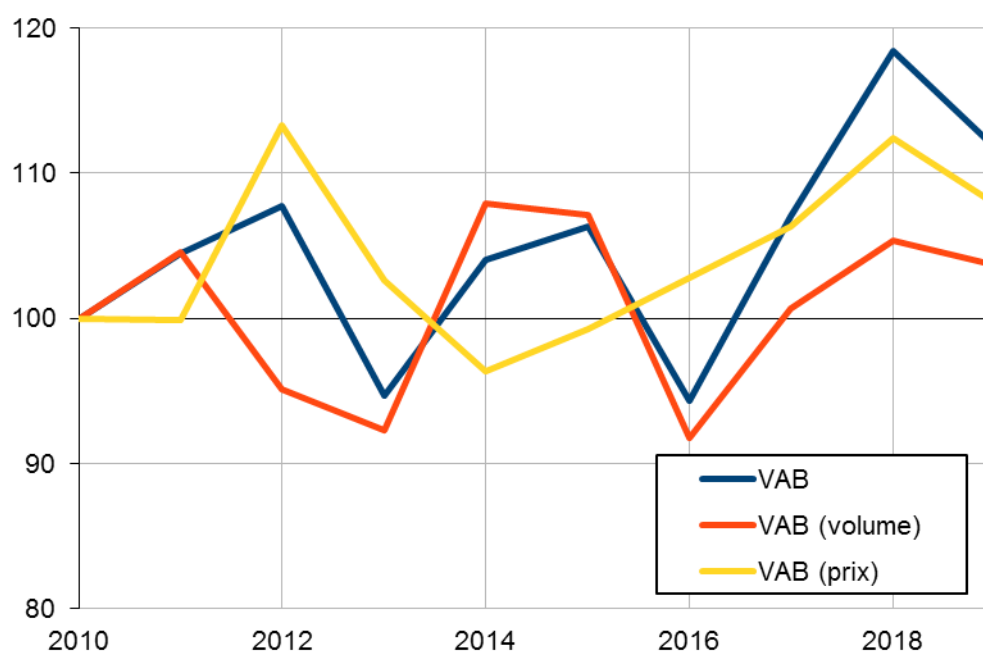
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole

	Valeur 2019 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production au prix de base</b>	<b>76,0</b>	<b>- 1,5</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 1,9</b>
Consommations intermédiaires	44,8	- 1,5	+ 2,2	+ 0,7
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>31,2</b>	<b>- 1,6</b>	<b>- 4,0</b>	<b>- 5,6</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

En 2019 la **valeur ajoutée brute** se replie (- 5,6 %), sous l'effet de la baisse de la production au prix de base -c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits (- 1,9 %) et de la légère hausse des consommations intermédiaires (+ 0,7 %). La production au prix de base et les consommations intermédiaires baissent en volume au même rythme (- 1,5 %) ; les prix des consommations intermédiaires augmentent (+ 2,2 %) tandis que ceux de la production au prix de base fléchissent (- 0,4 %).

Graphique 7 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

### 3 Les subventions d'exploitation

En 2019, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 7,9 milliards d'euros, en baisse de 0,8 % sur un an, soit environ 61 millions d'euros, sous l'effet différé de la réduction du taux du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) entre 2017 et 2018, de 7 % à 6 %. Le dispositif a été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Précédemment, le CICE bénéficiait à l'ensemble des sociétés employant un ou plusieurs salariés et portait sur l'ensemble des rémunérations d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le SMIC. En 2018, le taux du CICE a été abaissé à 6 %. Le nouveau dispositif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019 transforme le CICE en un allègement de charges, à effet immédiat. En conséquence, parallèlement au CICE ancien dispositif comptabilisé comme subventions d'exploitation pour 2019, les cotisations sociales à la charge des employeurs ont été réduites pour tenir compte de l'application du nouveau dispositif.

**Tableau 15 : Les subventions d'exploitation\* de la branche agriculture, en millions d'euros**

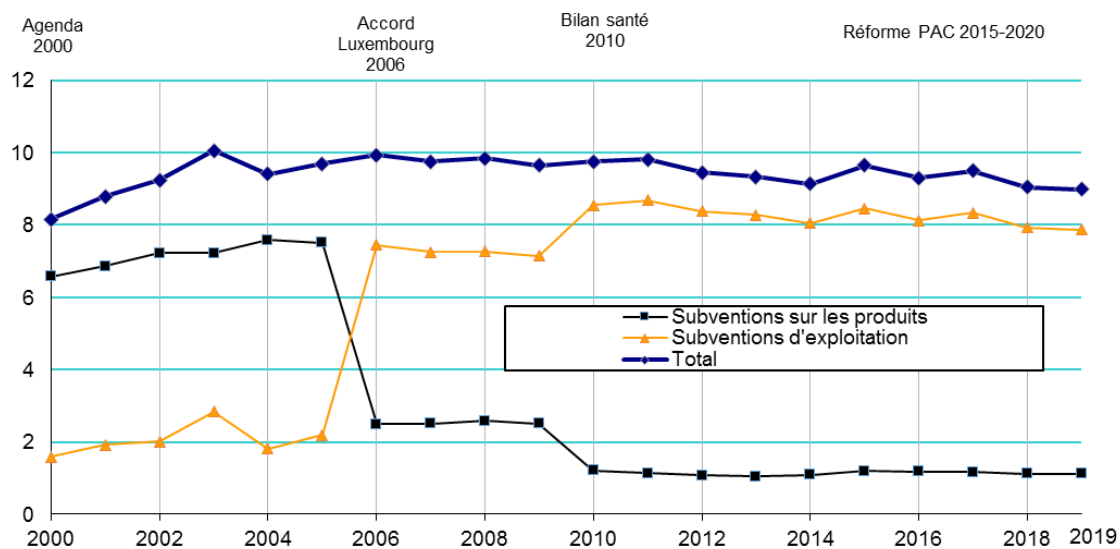
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Paiement unique – Aides découplées du 1 <sup>er</sup> pilier**	6 966,6	6 288,5	6 074,3	5 996,6	5 978,1	5 723,5	5 653,8
dont paiement de base	6 781,6	6 200,0	3 523,0	3 118,4	3 094,1	2 941,4	2 898,6
paiement vert			2 141,0	2 112,3	2 123,1	2 016,2	2 000,0
paiement redistributif	185,0	88,5	364,0	717,7	710,3	684,5	674,8
paiement jeunes agriculteurs			46,3	48,2	50,5	81,4	80,4
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	532,8	609,6	903,8	974,7	995,5	1 004,9	1 032,4
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	224,3	208,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	274,0	320,7	270,0	307,0	428,7	345,8	340,0
Aides aux éleveurs	47,2	50,7	246,6	237,3	201,4	125,5	125,4
Aides aux producteurs de fruits et légumes	1,0	4,4	6,0	2,9	2,9	3,0	3,0
Aides aux viticulteurs	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,0	1,0
Indemnités au titre des calamités agricoles	34,3	48,6	178,8	43,5	119,0	44,8	80,0
Indemnités pour dégâts de gibier	30,0	22,8	25,9	25,9	25,9	25,9	25,9
Autres subventions d'exploitation	107,3	121,7	128,0	130,7	150,7	144,0	155,3
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	29,9	123,3	263,3	21,5	20,7	52,5	52,5
CICE		220,0	334,2	349,0	353,0	419,4	359,5
<b>Total métropole</b>	<b>8 249,4</b>	<b>8 020,0</b>	<b>8 432,5</b>	<b>8 090,8</b>	<b>8 277,5</b>	<b>7 890,2</b>	<b>7 828,8</b>
Subventions dans les DOM	24,3	25,5	25,5	29,5	58,2	33,6	33,6
<b>Total</b>	<b>8 273,7</b>	<b>8 045,5</b>	<b>8 458,0</b>	<b>8 120,2</b>	<b>8 335,7</b>	<b>7 923,8</b>	<b>7 862,4</b>

**Source** : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

\*\* À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (2899 millions d'euros en 2019), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (2000 millions d'euros) : un paiement redistributif (675 millions d'euros) qui sur prime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (80 millions d'euros)

**Graphique 8 : Subventions à l'agriculture, en milliards d'euros**



Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

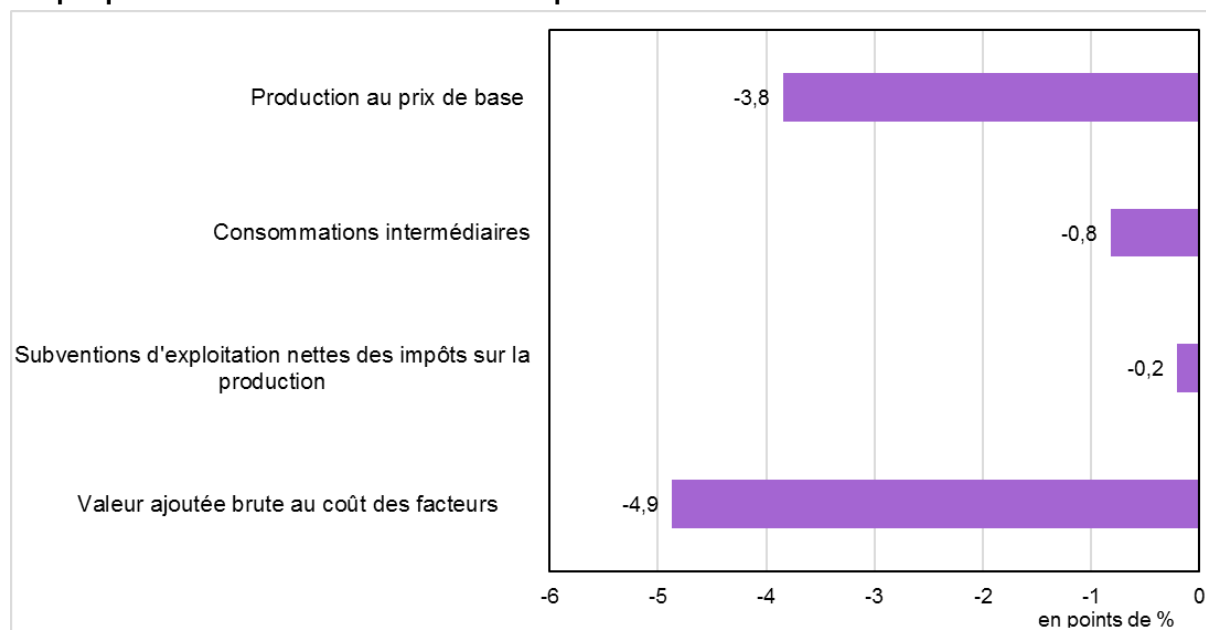
#### 4 Les impôts sur la production

Les autres impôts sur la production augmentent de 1,2 % en 2019 (cf tableau A6 Annexes). Les impôts fonciers sont prévus en hausse (+ 2,9 %). Depuis 2018, la revalorisation des bases d'imposition des taxes foncières suit l'évolution de l'année précédente (de novembre à novembre) de l'indice des prix à la consommation des ménages harmonisé, ce qui conduit à une hausse forfaitaire de 2,2 % des bases d'imposition.

## 5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2019, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) baisserait de 4,9 %<sup>2</sup> en valeur, après une hausse de 7,6 % en 2018.

**Graphique 9 : Contributions des différents postes à la baisse de la VABCF**



Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019*

Note : Les contributions affichées sur le graphique ne somment pas exactement au pourcentage de la baisse de la VABCF en raison des arrondis.

Compte tenu d'une réduction de 0,4 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif décroîtrait de 4,5 %. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels diminuerait de 5,9 % en 2019, après une hausse de 7,0 % en 2018.

<sup>2</sup> La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

# Les résultats de la branche agricole

## 1 Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** baisserait de 6,6 % en 2019. En termes réels, il se contracterait de 8,0 % après la nette augmentation de l'année précédente (+ 9,4 %).

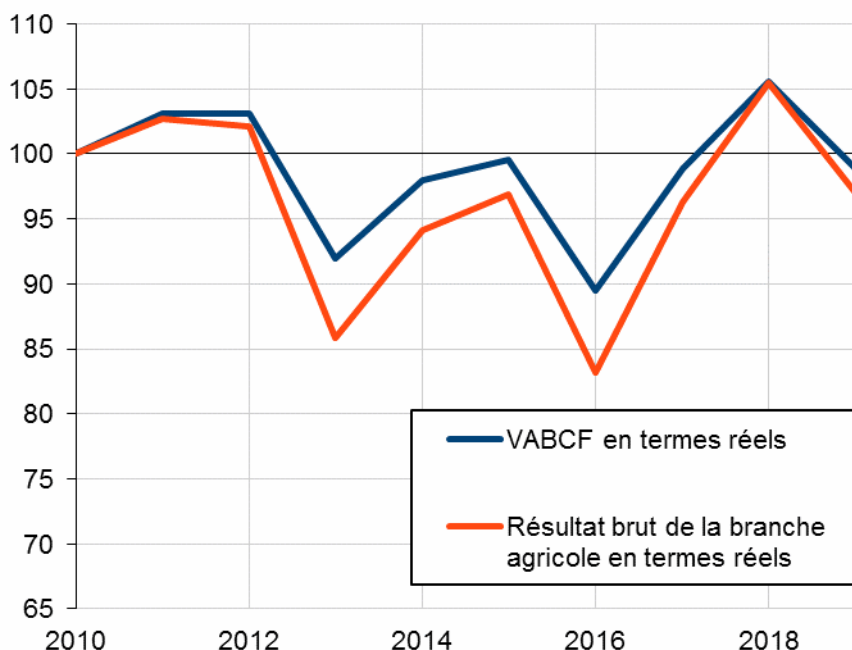
L'emploi non salarié poursuit sa baisse (- 1,5 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de - 5,2 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,5 %), le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** reculerait de 6,6 % en 2019.

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 3,0 % en 2019 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire et de l'augmentation des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs diminueraient de presque 20 % du fait de la conversion du CICE en allègement de charges au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En 2019, alors que les encours moyens sont stables, les **intérêts dus** par la branche baissent de 5,3 % ; le taux d'intérêt apparent moyen<sup>3</sup>, défini par le rapport des intérêts aux encours, baisse légèrement : 2 % en 2019 après 2,14 % en 2018, 2,41 % en 2017.

**Les charges locatives nettes**<sup>4</sup> augmentent de 2,5 % en 2019.

**Graphique 10 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010**

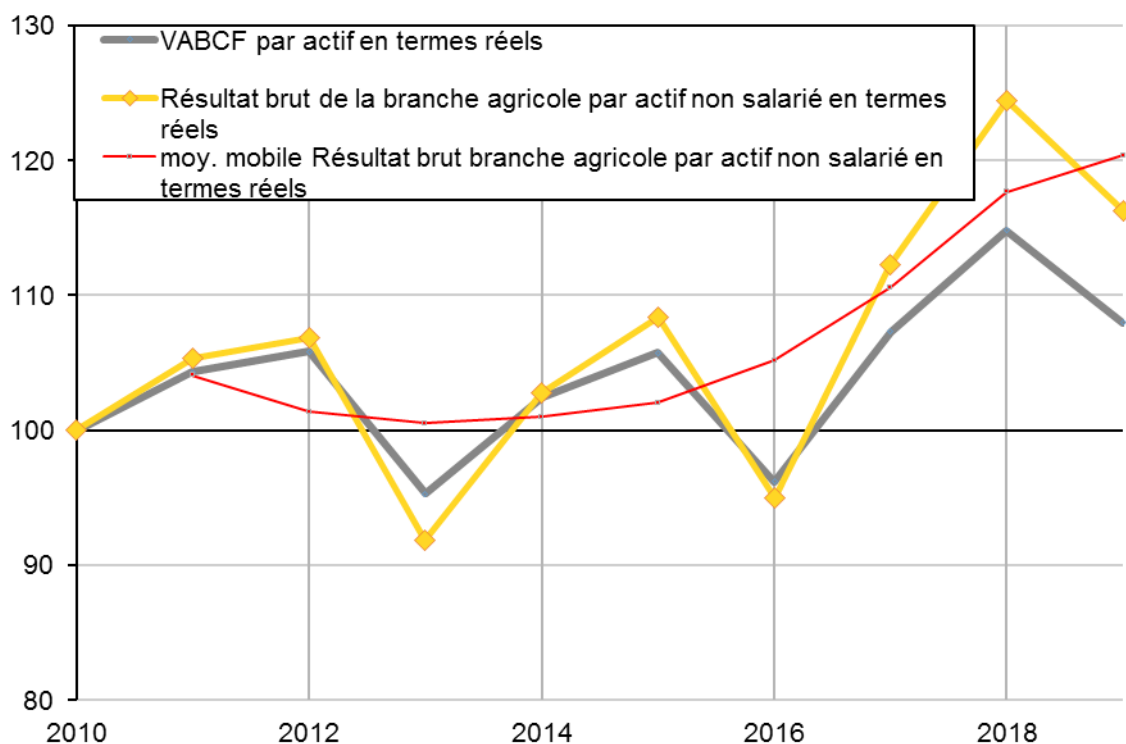


Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

<sup>3</sup> Le taux d'intérêt apparent moyen est fourni par le Crédit Agricole.

<sup>4</sup> Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

**Graphique 11 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

## 2 Le résultat net de la branche agricole

### 2.1 La consommation de capital fixe

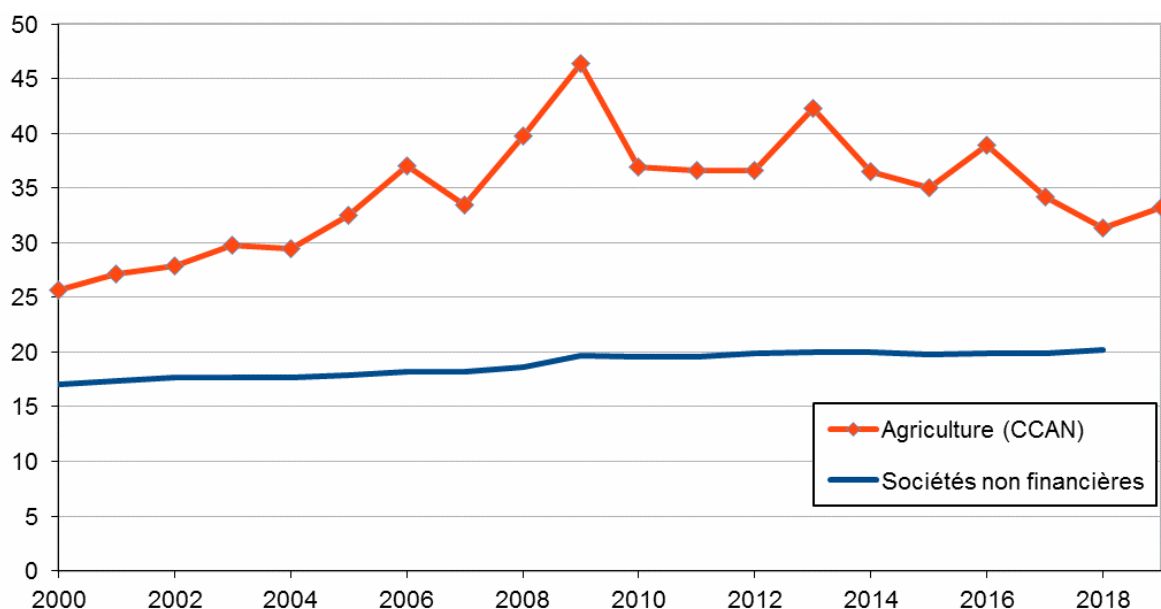
Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évoluerait peu en 2019 (+ 0,3 %).

**Tableau 16 : Consommation de capital fixe**

En milliards d'euros			
	Valeur 2018	Valeur 2019	Évolution 2019/2018 (en %)
<b>Consommation de capital fixe</b>	10,3	10,4	+ 0,3 %

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Graphique 12 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %**



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (prévisionnel, provisoire, semi-définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre.**

## 2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2019, cet indicateur baisserait de 7,8 % pour la France.

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

**Tableau 17 : Prévisionnel 2019, évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels**

en %	Brut	Net
<b>Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)</b>	- 6,3	- 8,1
<b>VACF par actif</b>	- 5,9	- 7,8
<b>Résultat de la branche agricole</b>	- 8,0	- 11,9
<b>Résultat de la branche agricole par actif non salarié</b>	- 6,6	- 10,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019



# *Annexes*

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A1 - 2019 : Production hors subventions

En milliards d'euros

	Valeur 2018 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2019 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2019 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	86,2	0,2	112,0	0,3	96,5
Blé tendre	5,6	116,0	6,5	86,5	5,7	100,3
Maïs	2,0	100,5	2,0	94,6	1,9	95,1
Orge	1,8	123,0	2,3	85,4	1,9	105,0
Autres céréales	0,3	120,4	0,4	97,6	0,4	117,5
<b>CEREALES</b>	<b>10,1</b>	<b>113,6</b>	<b>11,5</b>	<b>88,6</b>	<b>10,2</b>	<b>100,6</b>
Oléagineux	2,2	78,3	1,7	105,0	1,8	82,2
Protéagineux	0,1	118,1	0,2	95,4	0,2	112,7
Tabac	0,0	76,9	0,0	72,5	0,0	55,8
Betteraves industrielles	0,8	93,1	0,7	100,0	0,7	93,1
Autres plantes industrielles	0,7	103,9	0,8	100,2	0,8	104,1
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>3,9</b>	<b>87,5</b>	<b>3,4</b>	<b>102,3</b>	<b>3,5</b>	<b>89,4</b>
Maïs fourrage	0,9	95,3	0,9	99,9	0,9	95,2
Autres fourrages	4,3	96,0	4,1	99,4	4,1	95,4
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,2</b>	<b>95,9</b>	<b>5,0</b>	<b>99,5</b>	<b>5,0</b>	<b>95,4</b>
Légumes frais	3,1	98,8	3,0	105,1	3,2	103,8
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	100,0	2,8	100,0
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>5,9</b>	<b>99,4</b>	<b>5,9</b>	<b>102,6</b>	<b>6,0</b>	<b>102,0</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>3,5</b>	<b>107,0</b>	<b>3,7</b>	<b>95,0</b>	<b>3,5</b>	<b>101,7</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,0</b>	<b>105,5</b>	<b>3,2</b>	<b>100,8</b>	<b>3,2</b>	<b>106,3</b>
Vins de champagne	3,1	86,3	2,7	102,5	2,8	88,4
dont vins calmes	2,4	82,7	2,0	102,2	2,0	84,5
dont champagne	0,7	98,8	0,7	103,2	0,7	102,0
Autres vins d'appellation	8,2	87,1	7,1	98,0	7,0	85,4
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>11,3</b>	<b>86,9</b>	<b>9,8</b>	<b>99,2</b>	<b>9,7</b>	<b>86,2</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	79,9	1,2	104,1	1,2	83,2
dont vins de distillation	0,3	79,4	0,2	100,0	0,2	79,4
dont cognac	1,2	80,0	1,0	105,0	1,0	84,0
Autres vins de distillation	0,0	80,0	0,0	100,0	0,0	80,0
Vins de table et de pays	1,6	87,9	1,4	102,0	1,4	89,7
<b>VINS COURANTS</b>	<b>3,1</b>	<b>84,0</b>	<b>2,6</b>	<b>102,9</b>	<b>2,7</b>	<b>86,4</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>45,9</b>	<b>98,0</b>	<b>45,0</b>	<b>97,2</b>	<b>43,7</b>	<b>95,2</b>
Gros bovins	5,8	97,9	5,6	99,7	5,6	97,6
Veaux	1,2	98,7	1,2	92,0	1,1	90,8
Ovins-caprins	0,7	100,8	0,7	97,4	0,7	98,2
Equidés	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins	2,9	101,2	3,0	118,1	3,5	119,5
<b>BETAIL</b>	<b>10,7</b>	<b>99,1</b>	<b>10,6</b>	<b>103,8</b>	<b>11,0</b>	<b>102,9</b>
Volailles	3,3	97,8	3,2	103,5	3,3	101,2
Œufs	1,5	94,7	1,4	98,4	1,4	93,2
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,8</b>	<b>96,8</b>	<b>4,6</b>	<b>101,9</b>	<b>4,7</b>	<b>98,7</b>
Lait et produits laitiers	9,5	100,5	9,5	103,4	9,9	103,9
dont lait	9,1	100,5	9,2	103,4	9,5	103,9
dont produits laitiers	0,4	100,5	0,4	103,4	0,4	103,9
Autres produits de l'élevage	0,7	93,9	0,6	104,7	0,7	98,3
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,2</b>	<b>100,1</b>	<b>10,2</b>	<b>103,5</b>	<b>10,5</b>	<b>103,5</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>25,7</b>	<b>99,1</b>	<b>25,4</b>	<b>103,3</b>	<b>26,3</b>	<b>102,4</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>71,6</b>	<b>98,4</b>	<b>70,4</b>	<b>99,4</b>	<b>70,0</b>	<b>97,8</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,5	4,6	101,5
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>	<b>101,5</b>	<b>4,9</b>	<b>101,5</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>76,4</b>	<b>98,5</b>	<b>75,2</b>	<b>99,5</b>	<b>74,9</b>	<b>98,0</b>
dont production des activités secondaires	2,5	90,2	2,3	103,8	2,4	93,7

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A2 - 2019 : Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	6,2	86,2	5,3	115,7	6,2	99,7
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	120,4	0,5	303,9	1,6	365,9
<b>CEREALES</b>	<b>6,6</b>	<b>88,5</b>	<b>5,8</b>	<b>133,4</b>	<b>7,8</b>	<b>118,1</b>
Oléagineux	5,3	80,2	4,3	125,0	5,3	100,2
Protéagineux	38,7	118,1	45,7	103,4	47,3	122,1
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,5	103,9	77,4	95,7	74,1	99,4
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>118,5</b>	<b>107,5</b>	<b>127,4</b>	<b>99,4</b>	<b>126,7</b>	<b>106,9</b>
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>						
Légumes frais	13,1	98,8	12,9	101,3	13,1	100,1
Plantes et fleurs						
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>13,1</b>	<b>98,8</b>	<b>12,9</b>	<b>101,6</b>	<b>13,1</b>	<b>100,4</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>1,7</b>	<b>107,0</b>	<b>1,8</b>	<b>96,2</b>	<b>1,8</b>	<b>102,9</b>
<b>FRUITS</b>	<b>146,8</b>	<b>105,5</b>	<b>154,9</b>	<b>94,9</b>	<b>147,0</b>	<b>100,1</b>
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
<b>VINS DE QUALITE</b>						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
<b>VINS COURANTS</b>						
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>286,7</b>	<b>105,6</b>	<b>302,9</b>	<b>97,8</b>	<b>296,3</b>	<b>103,3</b>
Gros bovins	608,2	97,9	595,4	101,6	604,7	99,4
Veaux						
Ovins-caprins	127,0	100,8	128,0	98,1	125,6	98,9
Équidés						
porcins						
<b>BETAIL</b>	<b>735,2</b>	<b>98,4</b>	<b>723,4</b>	<b>100,9</b>	<b>730,3</b>	<b>99,3</b>
Volailles	5,7	97,8	5,6	102,2	5,7	100,0
Neufs						
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>5,7</b>	<b>97,8</b>	<b>5,6</b>	<b>102,2</b>	<b>5,7</b>	<b>100,0</b>
Lait et produits laitiers	87,7	100,0	87,7	99,0	86,8	99,0
dont lait	87,7	100,0	87,7	99,0	86,8	99,0
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>87,7</b>	<b>100,0</b>	<b>87,7</b>	<b>99,0</b>	<b>86,8</b>	<b>99,0</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>828,6</b>	<b>98,6</b>	<b>816,7</b>	<b>100,7</b>	<b>822,8</b>	<b>99,3</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>1 115,3</b>	<b>100,4</b>	<b>1119,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1119,1</b>	<b>100,3</b>
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>1 115,3</b>	<b>100,4</b>	<b>1119,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1119,1</b>	<b>100,3</b>
dont production des activités secondaires						

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A3 - 2019 : Production au prix de base

En milliards d'euros

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	0,3	86,2	0,2	112,1	0,3	96,6
Blé tendre	5,6	116,0	6,5	86,5	5,7	100,3
Maïs	2,0	100,5	2,0	94,6	1,9	95,1
Orge	1,8	123,0	2,3	85,4	1,9	105,0
Autres céréales	0,3	120,4	0,4	97,9	0,4	117,8
<b>CEREALES</b>	<b>10,1</b>	<b>113,6</b>	<b>11,5</b>	<b>88,6</b>	<b>10,2</b>	<b>100,7</b>
Oléagineux	2,2	78,3	1,7	105,0	1,8	82,3
Protéagineux	0,2	118,1	0,2	97,1	0,2	114,6
Tabac	0,0	76,9	0,0	72,5	0,0	55,8
Betteraves industrielles	0,8	93,1	0,7	100,0	0,7	93,1
Autres plantes industrielles	0,8	103,9	0,8	99,8	0,8	103,7
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>4,0</b>	<b>88,1</b>	<b>3,5</b>	<b>102,2</b>	<b>3,6</b>	<b>90,0</b>
Maïs fourrage	0,9	95,3	0,9	99,9	0,9	95,2
Autres fourrages	4,3	96,0	4,1	99,4	4,1	95,4
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,2</b>	<b>95,9</b>	<b>5,0</b>	<b>99,5</b>	<b>5,0</b>	<b>95,4</b>
Légumes frais	3,1	98,8	3,1	105,1	3,2	103,8
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	100,0	2,8	100,0
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>5,9</b>	<b>99,4</b>	<b>5,9</b>	<b>102,6</b>	<b>6,0</b>	<b>102,0</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>3,5</b>	<b>107,0</b>	<b>3,7</b>	<b>95,0</b>	<b>3,5</b>	<b>101,7</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,2</b>	<b>105,5</b>	<b>3,3</b>	<b>100,5</b>	<b>3,3</b>	<b>106,1</b>
Vins de champagne	3,1	86,3	2,7	102,5	2,8	88,4
dont vins calmes	2,4	82,7	2,0	102,2	2,0	84,5
dont champagne	0,7	98,8	0,7	103,2	0,7	102,0
Autres vins d'appellation	8,2	87,1	7,1	98,0	7,0	85,4
<b>VINS DE QUALITE</b>	<b>11,3</b>	<b>86,9</b>	<b>9,8</b>	<b>99,2</b>	<b>9,7</b>	<b>86,2</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	79,9	1,2	104,1	1,2	83,2
dont vins de distillation	0,3	79,4	0,2	100,0	0,2	79,4
dont cognac	1,2	80,0	1,0	105,0	1,0	84,0
Autres vins de distillation	0,0	80,0	0,0	100,0	0,0	80,0
Vins de table et de pays	1,6	87,9	1,4	102,0	1,4	89,7
<b>VINS COURANTS</b>	<b>3,1</b>	<b>84,0</b>	<b>2,6</b>	<b>102,9</b>	<b>2,7</b>	<b>86,4</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX</b>	<b>46,2</b>	<b>98,0</b>	<b>45,3</b>	<b>97,2</b>	<b>44,0</b>	<b>95,3</b>
Gros bovins	6,4	97,9	6,2	99,9	6,2	97,8
Veaux	1,2	98,7	1,2	92,0	1,1	90,8
Ovins-caprins	0,9	100,8	0,9	97,5	0,8	98,3
Équidés	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins	2,9	101,2	3,0	118,1	3,5	119,5
<b>BETAIL</b>	<b>11,4</b>	<b>99,1</b>	<b>11,3</b>	<b>103,6</b>	<b>11,7</b>	<b>102,6</b>
Volailles	3,3	97,8	3,2	103,5	3,3	101,2
Œufs	1,5	94,7	1,4	98,4	1,4	93,2
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,8</b>	<b>96,8</b>	<b>4,6</b>	<b>101,9</b>	<b>4,7</b>	<b>98,7</b>
Lait et produits laitiers	9,6	100,5	9,6	103,4	10,0	103,9
dont lait	9,2	100,5	9,2	103,4	9,6	103,9
dont produits laitiers	0,4	100,5	0,4	103,4	0,4	103,9
Autres produits de l'élevage	0,7	93,9	0,6	104,7	0,7	98,3
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,3</b>	<b>100,1</b>	<b>10,3</b>	<b>103,4</b>	<b>10,6</b>	<b>103,5</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>26,5</b>	<b>99,0</b>	<b>26,2</b>	<b>103,2</b>	<b>27,1</b>	<b>102,3</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>72,7</b>	<b>98,4</b>	<b>71,5</b>	<b>99,4</b>	<b>71,1</b>	<b>97,8</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,5	4,6	101,5
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>	<b>101,5</b>	<b>4,9</b>	<b>101,5</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>77,5</b>	<b>98,5</b>	<b>76,3</b>	<b>99,6</b>	<b>76,0</b>	<b>98,1</b>
dont production des activités secondaires	2,5	90,2	2,3	103,8	2,4	93,7

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A4 - 2019 : Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Semences et plants	2 368	99,6	2 358	101,0	2 382	100,6
Énergie et lubrifiants	4 159	99,7	4 145	99,3	4 117	99,0
Engrais et amendements	3 532	84,7	2 991	109,4	3 273	92,7
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 047	100,0	3 047	97,0	2 955	97,0
Dépenses vétérinaires	1 409	100,0	1 409	102,4	1 443	102,4
Aliments pour animaux	14 405	99,5	14 332	103,8	14 880	103,3
<i>dont : intraconsommés</i>	6 562	100,6	6 600	104,3	6 881	104,9
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 843	98,6	7 732	103,5	7 999	102,0
Entretien du matériel	3 607	100,0	3 607	102,8	3 707	102,8
Entretien des bâtiments	350	100,1	350	101,9	357	102,0
Services de travaux agricoles	4 549	100,0	4 549	100,0	4 549	100,0
Autres biens et services	7 079	99,9	7 068	101,3	7 163	101,2
<i>dont : SIFIM</i>	747	98,5	736	101,6	748	100,0
<b>Total</b>	<b>44 504</b>	<b>98,5</b>	<b>43 856</b>	<b>102,2</b>	<b>44 825</b>	<b>100,7</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau A5 - 2019 : Compte de production

En milliards d'euros

	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
<b>Production</b>	<b>77,5</b>	<b>98,1</b>	<b>76,0</b>
(-) Consommations intermédiaires	44,5	100,7	44,8
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>33,0</b>	<b>94,4</b>	<b>31,2</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

Tableau A6 - 2019 : Compte d'exploitation

En milliards d'euros

	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>33,0</b>	<b>94,4</b>	<b>31,2</b>
(+) Subventions d'exploitation	7,9	99,2	7,9
(-) Autres impôts sur la production	1,6	101,2	1,6
Impôts fonciers	1,0	102,9	1,0
Autres	0,6	98,8	0,6
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>39,3</b>	<b>95,1</b>	<b>37,4</b>
(-) Rémunération des salariés	8,2	98,6	8,0
Salaires	6,6	103,0	6,8
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,6	80,2	1,3
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>31,1</b>	<b>94,2</b>	<b>29,4</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019**

**Tableau A7 - 2019 : Compte de revenu d'entreprise**

En milliards d'euros

	<b>Valeur 2018</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2019</b>
<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>31,1</b>	<b>94,2</b>	<b>29,4</b>
(-) Intérêts <sup>1</sup>	0,5	99,6	0,5
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,2	94,7	1,1
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,6	102,5	2,6
<b>(=) Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>28,1</b>	<b>93,4</b>	<b>26,2</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

**Tableau A8 - 2019 : Indicateurs de résultat brut**

en %

	<b>Évolution 2019 / 2018</b>	
	<b>En valeur</b>	<b>En termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>- 4,9</b>	<b>- 6,3</b>
par actif	- 4,5	- 5,9
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>- 6,6</b>	<b>- 8,0</b>
par actif non salarié	- 5,2	- 6,6
Évolution du prix du PIB	+1,5	
Évolution du nombre d'UTA* totales	- 0,4	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	- 1,5	

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

\* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture). \*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

**Tableau A9 - 2019 : Consommation de capital fixe**

En milliards d'euros

	<b>Valeur 2018</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2019</b>
Consommation de capital fixe	10,3	100,3	10,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Tableau A10 - 2019 : Indicateurs de résultat net**

en %

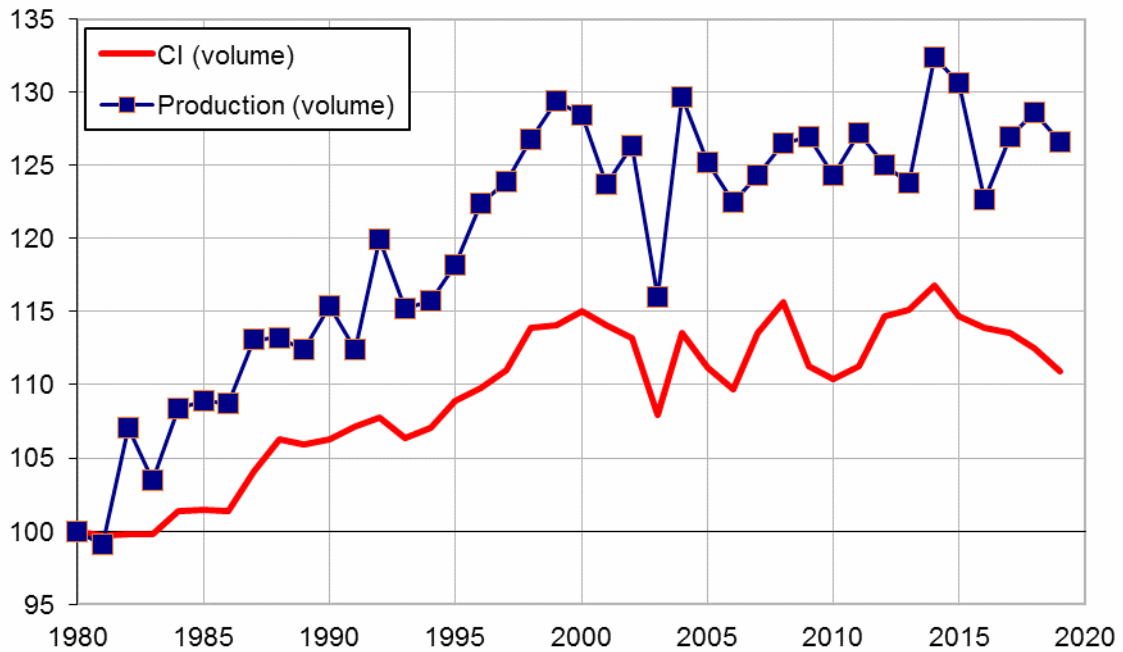
	<b>Évolution 2019/ 2018</b>	
	<b>En valeur</b>	<b>En termes réels**</b>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>- 6,7</b>	<b>- 8,1</b>
par actif	- 6,4	- 7,8
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>- 10,6</b>	<b>- 11,9</b>
par actif non salarié	- 9,3	- 10,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

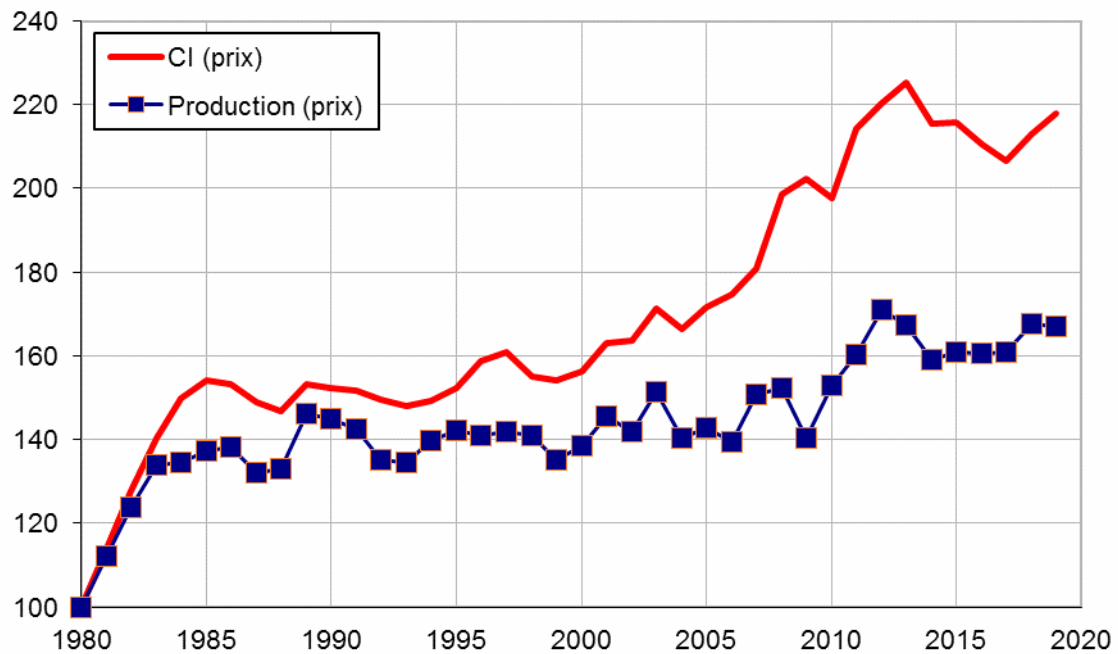
## Graphiques sur longue période

**Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, en volume, base 100 en 1980**



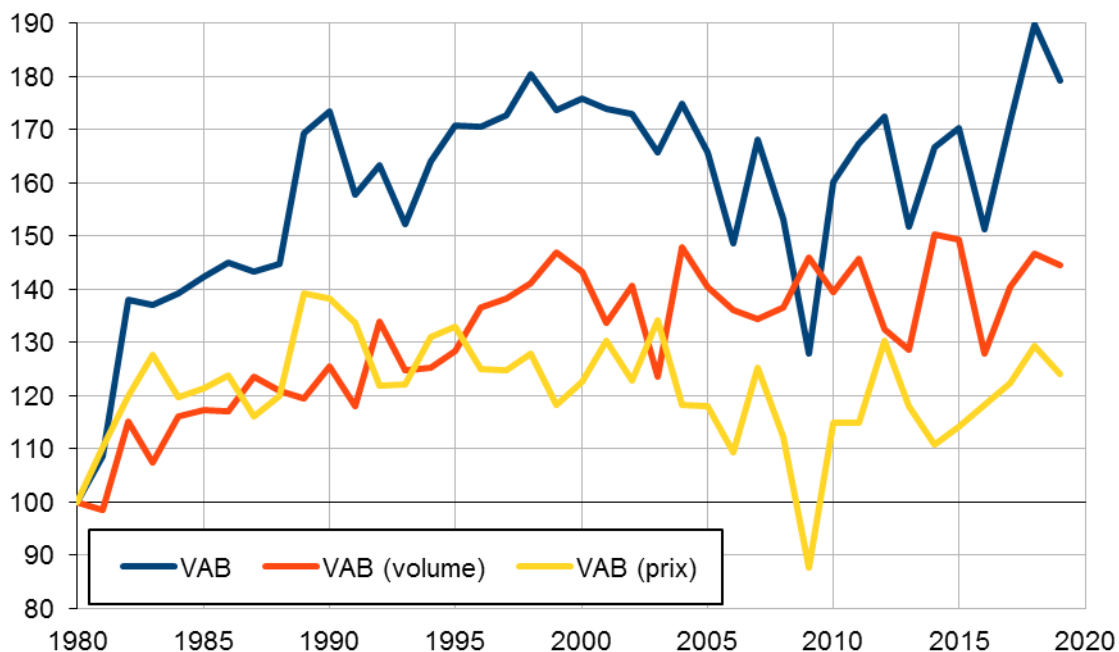
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, base 100 en 1980**



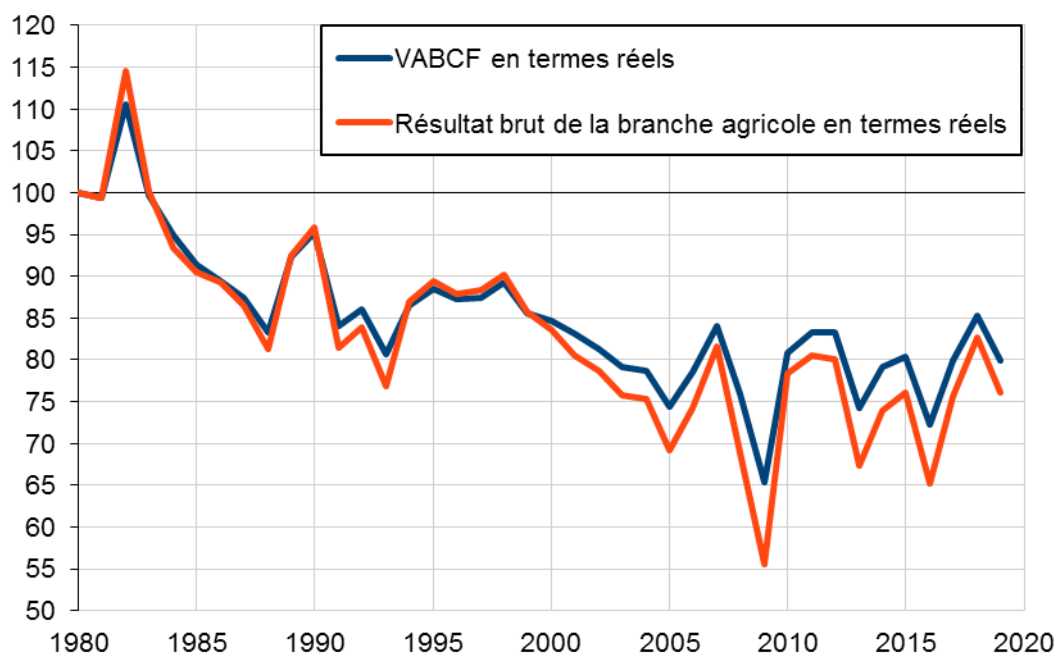
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

**Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole, base 100 en 1980**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

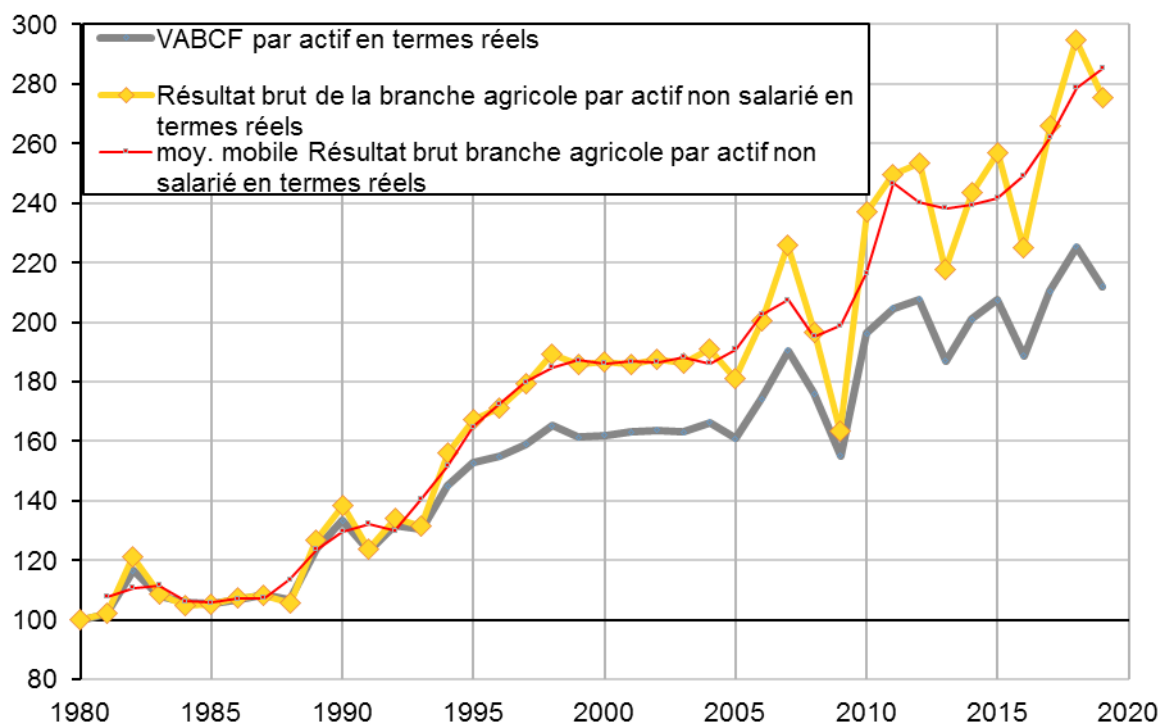
**Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole, base 100 en 1980**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019



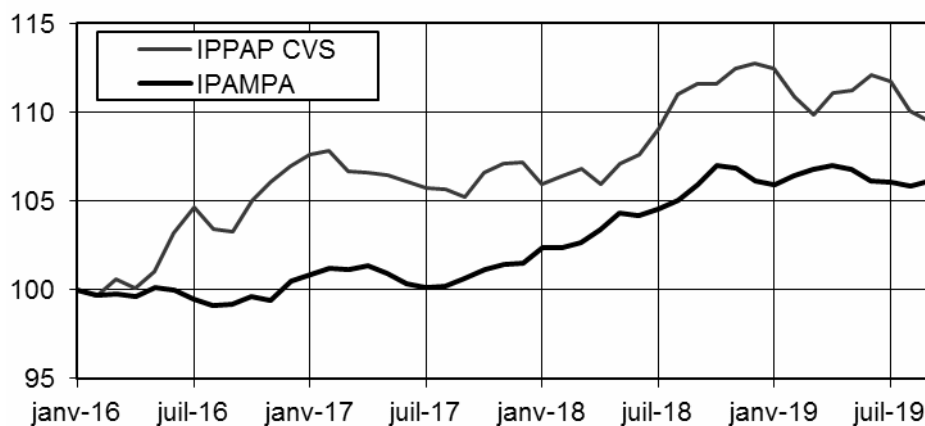
**Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, base 100 en 1980**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 novembre 2019

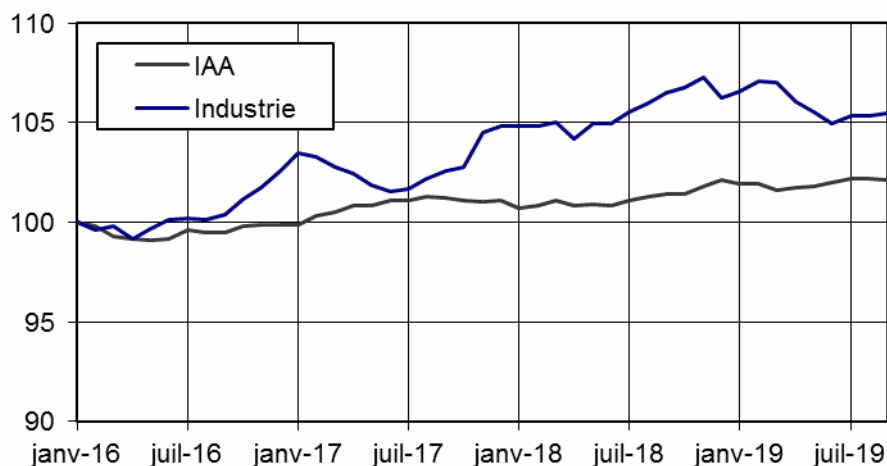
## Graphiques conjoncturels

**Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)**  
(indices mensuels - janvier 2016 = 100)



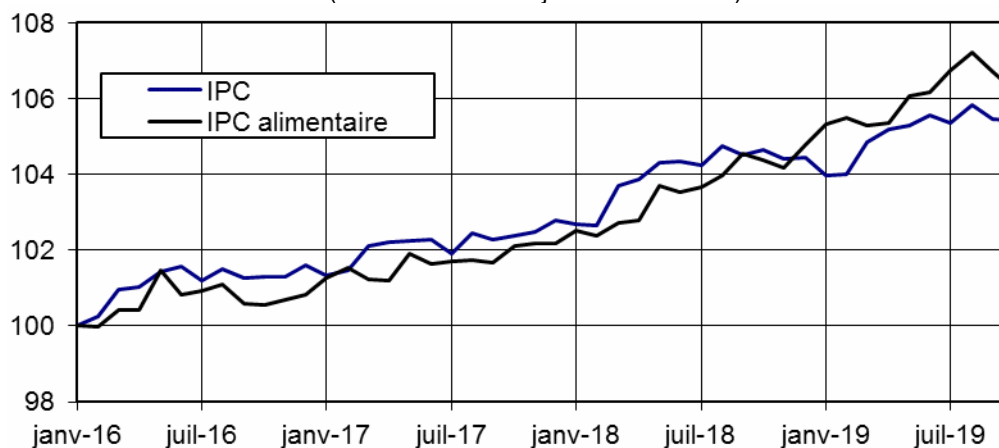
Source : Insee

**Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française**  
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français  
(indices mensuels - janvier 2016= 100)



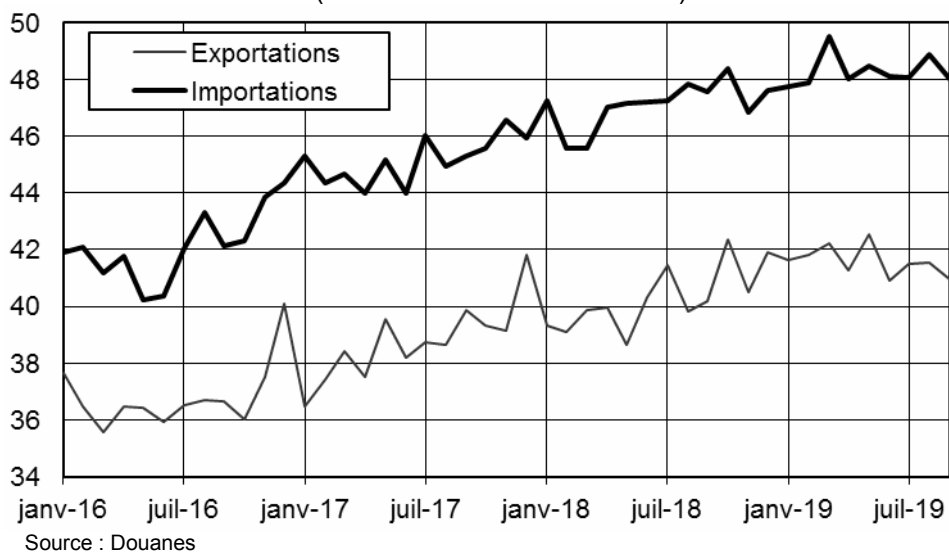
Source : Insee

**Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation**  
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac  
(indices mensuels - janvier 2016= 100)

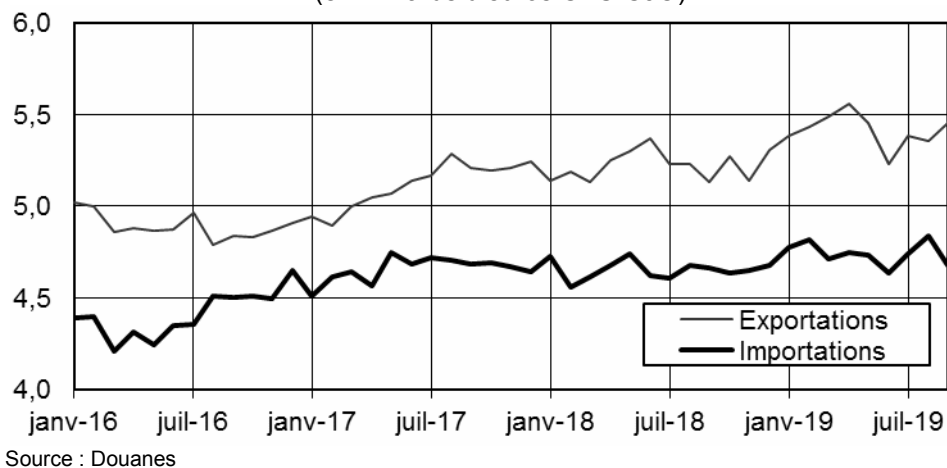


Source : Insee

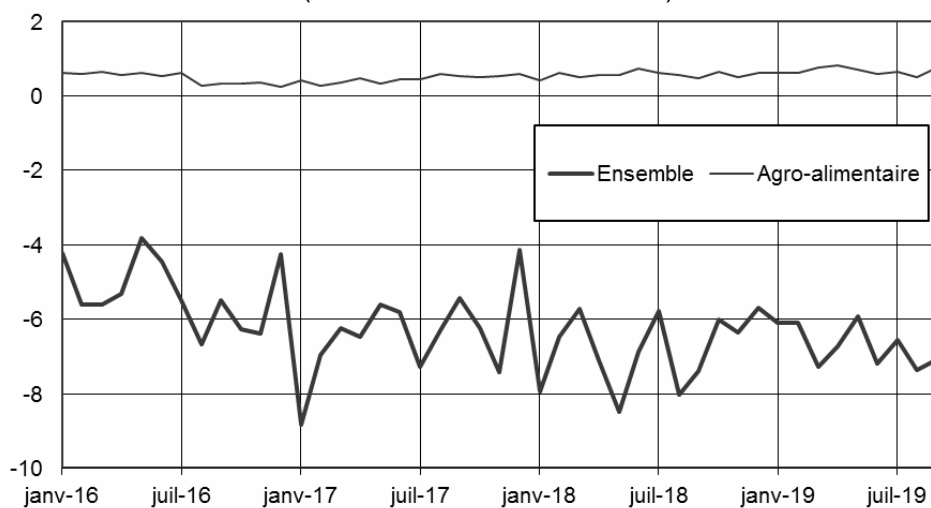
**Graphique C.4**  
**Commerce extérieur - Ensemble** (hors matériel militaire)  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



**Graphique C.5**  
**Commerce extérieur - Produits agroalimentaires**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



**Graphique C.6**  
**Solde CAF-FAB du commerce extérieur**  
**Ensemble** (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



## Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. *Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

# Comptes de la branche agricole

## Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	<b>Production au prix de base<sup>1</sup></b>
<b>Valeur ajoutée (brute/nette)<sup>2</sup></b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

## Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	<b>Valeur ajoutée (brute/nette)</b> Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)</b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs</b>
<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)</b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

## Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM	<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)</b>
Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	
<b>Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)</b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

<i>Évolution du nombre d'UTA<sup>3</sup> totales</i>	(3)
<i>Évolution du nombre d'UTA<sup>3</sup> non salariées</i>	(4)
<i>Évolution du prix du PIB</i>	(5)

## Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels <sup>4</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
<b>Résultat de la branche agricole</b>	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

## Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels <sup>4</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>		
par actif		(A)
<b>Résultat de la branche agricole</b>		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

## LIENS VERS INTERNET

---

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Compte national de l'Agriculture

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288090>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1>